CHECK-LIST GRATUITE · FAMILLE

Conduite accompagnée : le guide de l'accompagnateur

Les actions du guide, à cocher au fur et à mesure. Les explications, les délais et les lettres prêtes à adapter sont dans le guide complet.

Partie 2. Pouvez-vous être accompagnateur ?

Les trois conditions

- [ ] J'ai le **permis B depuis 5 ans ou plus**
- [ ] Je n'ai **pas eu de retrait de permis** (annulation ou invalidation) dans les 5 dernières années
- [ ] J'ai un **accord écrit de l'assureur** pour la ou les voitures utilisées

Partie 3. Avant le premier kilomètre

Dans la boîte à gants

- [ ] La carte grise de la voiture (et de la remorque si besoin)
- [ ] L'attestation d'inscription au permis (formulaire de demande), imprimée ou sur écran
- [ ] Le permis valide de l'accompagnateur, ou l'attestation de droits à conduire

Partie 5. Les rendez-vous pédagogiques

Pour en tirer le meilleur

- [ ] Noter à l'avance les situations qui ont posé problème
- [ ] Apporter le carnet de suivi (partie 7)
- [ ] Demander au moniteur ce qu'il faut travailler ensuite
- [ ] Inscrire le rendez-vous dès le début : entre 4 et 6 mois, ça passe vite

Partie 6. Bien accompagner

Avant chaque trajet

- [ ] Sommes-nous tous les deux en forme et disponibles ?
- [ ] Le téléphone est-il rangé, pour nous deux ?
- [ ] Le parcours est-il adapté à son niveau du moment ?
- [ ] Avons-nous fixé un objectif simple (par exemple : les ronds-points) ?

Partie 7. Le carnet de suivi

Ce qui a été pratiqué

- [ ] Démarrer, s'arrêter, stationner
- [ ] Ronds-points et priorités
- [ ] Circulation en ville
- [ ] Route de campagne, virages
- [ ] Dépassement
- [ ] Autoroute : entrée, sortie, distances
- [ ] Conduite de nuit
- [ ] Conduite sous la pluie
- [ ] Trajet long, avec pause
- [ ] Parcours inconnu

Le guide complet

Conduite accompagnée : le guide de l'accompagnateur : 21 pages, en PDF et en EPUB, 7,90 €.

Chaque étape y est expliquée, avec ses délais, les sources officielles et des lettres prêtes à adapter.

https://lesguidesuniques.com/fr/famille/conduite-accompagnee/

Auteur : Yvan (micro-entreprise, Bastia). Mis à jour le 30 octobre 2026. Ce guide ne remplace pas un avocat ou un conseiller.